

18B001

BARRAGE À INSECTES

toutes saisons

Indications

Insecticide à très longue rémanence (jusqu'à 6 mois) qui a une action foudroyante sur les insectes volants et rampants, les acariens et parasites. Il permet de détruire rapidement, par contact ou par ingestion, cloportes, moustiques, mouches, blattes, cafards, punaises, mites, poux...

Il s'utilise sur tous supports absorbants : tissus, moquettes, bois, plâtre, béton poreux, papiers..., à l'extérieur comme à l'intérieur.

1 L permet de traiter jusqu'à 80m² d'habitation.

L'effet biocide est immédiat et se prolonge plusieurs mois après séchage.

Mode d'emploi

Agiter avant utilisation.

Tourner l'embout du spray sur la position jet large.

Pulvériser les surfaces des lieux de passage des insectes à environ 15 à 25 cm (encadrements portes et fenêtres, voilages, rideaux, murs, tapisseries, plinthes, orifices susceptibles d'abriter des insectes...).

Laisser sécher.

Aérer la pièce pendant le traitement et le séchage.

Attendre au moins 6 semaines avant le renouvellement du traitement.

Ne pas pulvériser directement sur l'homme et les animaux. Ne pas pulvériser à proximité des aliments et de la vaisselle, à proximité des aquariums. Dangereux pour les animaux à sang froid (poissons, lézards, serpents). Ne pas traiter en présence d'abeilles. Ne pas utiliser dans les endroits fréquentés par les chats. Ne pas utiliser sur les plantes d'intérieur. Ne pas appliquer sur les matériaux de synthèse (polycarbonate, plexiglass, PVC) sans vérifier la compatibilité. Sur toutes surfaces, procéder à un essai préalable dans une zone peu visible.

Pour stopper l'action biocide, nettoyer les surfaces traitées à l'aide d'un détergent classique.

Composition indicative

Substances biocides TP 18 : Perméthrine (ISO) N° CAS 52645-53-1 : 0,8% soit 8 g/kg; Pipéronyl Buxide N° CAS 51-03-6 : 0,037% soit 0,37 g/kg; D-Tétraméthrine N° CAS 1166-46-7 : 0,015% soit 0,15 g/kg. Formulation : EW émulsion de type aqueux prêt à l'emploi.

Caractéristiques physico - chimiques

Liquide limpide fluide, vert.

pH : 7,5 +/- 0,5.

Densité : 1,00 +/- 0,01.

Précautions d'emploi

Utiliser les produits biocides avec précaution.

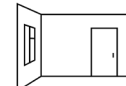
Éviter le contact du produit avec la peau et les muqueuses pendant l'application. Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et pour l'environnement. Ne pas réutiliser l'emballage vide.

Stocker dans un endroit ventilé, à l'abri du gel, de la chaleur et du soleil. Péréemption : 24 mois après la date de fabrication. Consulter la Fiche de données de sécurité disponible sur www.thouy.net.

Législation

Formule déposée au centre antipoison, N° ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59.

Applications



Date de révision : **08/2024**

THOUY



BP 70539 - 81107 Castres cedex - France

+33 (0)5 63 62 70 33

www.thouy.net

Logistique & Code-barres

	Unité	Unités par carton	Cartons par palette
18B001	1 L	15	/
Code-barres : 3701114806638			

Nota : Les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité.